

MERCI de bien vouloir nous faxer au **03/87/95/38/75** ou par e-mail à l'adresse suivante : **office.57030@notaires.fr**

A l'attention du SERVICE COMPTABILITE : le montant et le motif du virement afin de nous permettre de traiter le virement



G R O U P E Relevé d'identité Bancaire
DRFIP MOSELLE
1 RUE F-DE-CUREL BP 41054
57036 METZ CEDEX 01

Cadre réservé au destinataire du relevé

SCP PEFFERKORN ET BAILLOT
18 RUE POINCARÉ
BP 50223
57202 SARREGUEMINES CEDEX

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et évite des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.

REFERENCE DU VIREMENT A RAPPELER :

(à défaut le virement sera rejeté)

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00001	0000172532J	90

Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN)
FR7140031000010000172532J90

Identifiant International de la banque (BIC)
CDCGFRPPXXX

MONTANT :

EUROS

Avertissement : depuis le 01 janvier 2015, les versements d'un montant égal ou supérieur à 3.000,00€ devront être effectués uniquement par virement bancaire (art. L. 112-6-1 du Code Monétaire et Financier) Attention! les versements inférieurs à ces montants devront également être effectués par virement bancaire lorsque l'opération juridique dans son entier dépasse les montants sus indiqués. Cette législation s'impose également aux sommes versées par l'Etude.